



## INFORMATION SUR LES INSCRIPTIONS

ANNEE 2024- 2025

- Du 3 au 4 juillet 2024 : **INSCRIPTION DES GEMES ET DEROGATAIRES**

### **LISTE DES PIECES A FOURNIR**

- 1 RIB **OBLIGATOIRE** du parent qui percevra la bourse
- 1 Justificatif de domicile de moins de 3 mois (eau, électricité, téléphone fixe)
- 1 Attestation d'assurance 2024-2025
- Photocopie du livret de famille (pages des parents et de tous les enfants)
- Extrait de jugement du tribunal, si l'élève à scolariser en fait l'objet
- Copie du carnet de vaccination à jour pour l'infirmerie
- Cotisation de 5€ pour le Foyer Socio- Éducatif (FSE)

**NB:** Ne pas prévoir de photos d'identité : le collège se chargera de les effectuer.

### **ATTENTION !**

- Seul un responsable légal (ou tuteur) est autorisé à inscrire un élève
  - **AUCUNE PHOTOCOPIE NE SERA FAITE AU COLLEGE**
- Du 26 au 27 août 2024 : **INSCRIPTIONS DES ELEVES DEROGATAIRES ET RETARDATAIRES**

**Parents, l'inscription de votre enfant ne sera prise en compte que si le dossier est complet.**

MARIGOT, le 20.06.2024

La Principale

L.Y. FARRAUDIERE

